

Paris, le 12 juillet 2023

Plein Emploi : 16 propositions pour l'emploi inclusif, solidaire et durable

Le projet de loi pour le plein emploi est arrivé au Sénat ce lundi 10 juillet. Ce texte a pour objectif d'aider au retour du plein emploi, en particulier pour les personnes les plus éloignées du marché du travail. Au-delà des mesures présentées, Nexem, principale organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire, **prône une meilleure inclusion par l'emploi des seniors, des personnes handicapées et en situation de précarité.**

Le secteur social, médico-social et sanitaire, indispensable au « vivre ensemble », doit être un objectif de plein emploi et donc **être soutenu dans la crise qu'il traverse en matière de recrutements et d'attractivité des métiers.**

11 000
établissements
et services

330 000
salariés

« Il n'y aura pas de plein emploi sans emploi pour tous. Le projet actuel entretient les défaillances du marché et des politiques qui laissent encore trop de nos concitoyens sur le bord de la route. Pour eux, il faut trouver des mesures d'accompagnement adaptées et il faut des professionnels à leurs côtés. L'un ne va pas sans l'autre, c'est le cap que nous défendons et que doivent suivre les pouvoirs publics », déclare Alain Raoul, président de Nexem.

Si, d'une part, l'inclusion professionnelle des personnes les plus vulnérables demeure le corollaire indépassable de leur accès à l'autonomie, il faut **aller encore plus loin pour renforcer durablement leur accompagnement et leur maintien vers l'emploi.** En effet, les personnes accompagnées par les structures de l'action sociale et médico-sociale sont confrontées à des risques plus élevés d'éloignement de l'emploi : 14 % des personnes en situation de handicap¹ sont au chômage et plus d'un quart des jeunes majeurs sortis de l'Aide sociale à l'enfance² sans solution de logement, préalable nécessaire à la formation et l'emploi. Cette proportion atteint 40 % pour les adultes sans-domicile usagers d'aide³.

D'une autre, il nous faut **soutenir les métiers des solidarités et libérer les contraintes à l'embauche pour réduire les tensions de recrutement** de plus en plus prégnantes au sein des secteurs en tension. Cinquième secteur employeur en France, l'action sociale et de la santé accompagne au quotidien les personnes vulnérables grâce à l'engagement de plus de deux millions de professionnels⁴. Plus de 72 000 postes⁵ y restent à pourvoir, alors que 102 000 départs à la retraite supplémentaires⁶ sont attendus dans les trois prochaines années.

¹ Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, « [Emploi des personnes en situation de handicap : une mobilisation gouvernementale](#) » [En ligne], 03/02/2022, consulté le 21/06/2023.

² Institut national d'études démographiques, « [La précarité résidentielle des jeunes à leur sortie de l'aide sociale à l'enfance \(ASE\)](#) » [En ligne], mai 2021, consulté le 21/06/2023.

³ Institut national de la statistique et des études économiques, « [Les sans-domicile et l'emploi. Des emplois aussi fragiles que leurs conditions de vie](#) » [En ligne], 08/04/2014, consulté le 21/06/2023

⁴ INSEE, « [Tableaux de l'économie française. Édition 2020](#) » [En ligne], 27/02/2020, consulté le 12/06/2023.

⁵ OPCO Santé, [Baromètre emploi formation 2022. Résultats et enseignements nationaux](#), p. 92.

⁶ *Ibid*, p. 38.

Alors que le soutien aux personnes vulnérables pâtit déjà de la pénurie de professionnels, les tensions risquent de s'aggraver sévèrement dans les prochaines années.

Les propositions de Nexem pour le Plein Emploi

Renforcer l'accompagnement des publics vulnérables en France

1. Faciliter l'accès au RSA jeunes actifs pour les jeunes issus de l'Aide sociale à l'enfance.
2. Lutter contre le non-recours des personnes en difficultés d'insertion sociale et professionnelle.
3. Réaliser un état des lieux des ateliers et chantiers d'insertion.
4. Assurer que l'activité qui peut être prévue par le contrat d'engagement pour le demandeur d'emploi ne présage pas de l'évaluation de sa restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi le cas échéant.
5. Conserver l'évaluation de la reconnaissance administrative du handicap par l'équipe pluridisciplinaire de la maison départementale des personnes handicapées.
6. Soutenir les ESAT dans la mise en œuvre des nouveaux droits individuels et collectifs des travailleurs qu'ils accompagnent.

Baisser les tensions de recrutement

7. Assouplir les conditions de recours au CDD à objet défini.
8. Aligner le délai d'attente et le délai de carence en matière de CDD.
9. Créer une nouvelle exception à l'application d'un délai de carence.
10. Réduire le délai de carence.
11. Permettre la prolongation de la période d'essai même en l'absence d'accord de branche étendu.
12. Diminuer l'indemnité de fin de contrat, dite indemnité de précarité.

Faciliter l'insertion et le maintien dans l'emploi des seniors

13. Alléger les charges pour l'emploi des seniors en CDI.
14. Améliorer les dispositifs financiers pour la construction de parcours professionnels afin de lever les freins à la reconversion.
15. Majorer les points du compte personnel de prévention acquis pour les salariés en risque de désinsertion professionnelle.
16. Mobiliser l'activité des services de prévention et de santé au travail interentreprise sur la population spécifique des salariés dits âgés.

11 000
établissements
et services

330 000
salariés



Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire. Elle représente **plus de 11 000 établissements et services** employant plus de **330 000 professionnels** dans cinq champs d'activité : **le handicap, la protection de l'enfance, l'autonomie des personnes âgées, la protection juridique des majeurs et la lutte contre les exclusions.**

Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : **promouvoir le modèle associatif** comme une réponse efficace à l'accompagnement des plus fragiles, **au service d'une société inclusive.**

Retrouvez toutes nos informations sur nexem.fr/

Suivez-nous sur : [LinkedIn](#) ; [Twitter](#) ; [Facebook](#)

11 000
établissements
et services

330 000
salariés